

## AUTOUR DE COLLÈGE AU CINÉMA

Explorer les films au programme

Cet atelier prolonge l'expérience des élèves en tant que spectateurs des films du programme **Collège au cinéma**. Il propose une analyse détaillée ainsi que des activités pratiques pour approfondir la compréhension et l'appréciation de ces films.

---

**Public :** De la classe de 6e à la classe de 3e

**Durée :** 4 demi-journées (de 3h chacune)

**Effectif :** Une classe par atelier

**Profil de l'intervenant / intervenante :** Professionnel / professionnelle de l'image et du son

**Dates :** À convenir selon les disponibilités de l'intervenant / intervenante et de l'établissement

---

### Objectifs pédagogiques :

- Identifier les émotions suscitées par les films et analyser les techniques cinématographiques qui les provoquent
  - Acquérir des notions de technique du cinéma telles que les échelles de plans, les mouvements de caméra, les effets de montage, etc.
  - Comprendre les intentions et les techniques des cinéastes
  - Stimuler la créativité
  - Établir des liens entre les différents films au programme
  - Stimuler l'expression orale à travers les débats en classe et les discussions avec un professionnel de l'image et du son
- 

### Contenu :

- Les séances 1 à 3 sont consacrées à l'analyse approfondie de chaque film, avec des approches théoriques et pratiques adaptées (avec ou sans caméra).
  - La séance 4 permet de comparer et de mettre en perspective les trois films découverts dans le cadre du dispositif **Collège au cinéma**.
- 

### Matériel requis :

- Si nécessité d'utiliser du matériel audiovisuel - caméra, micro -, il sera fourni par l'Acap.
  - L'organisation de l'atelier est facilitée si l'établissement possède le matériel nécessaire à la vidéo projection (ordinateur, vidéoprojecteur, enceintes).
- 

### Ressources supplémentaires :

- Possibilité d'emprunter la boîte à [Balbu-Ciné](#) pour poursuivre la découverte du cinéma en autonomie avec la classe. La prise en charge du transport de la boîte vers nos locaux à Amiens est à la charge de l'établissement partenaire.
- Accès à la plateforme « Kinéscope » (courts métrages) pour approfondir la découverte du cinéma en autonomie avec la classe.